

variés de chaque individu. Le transport et le logement, la nourriture et le vêtement, la distribution des armes, l'avancement, la solde, le ministère spirituel, le service médical, celui des gardes-malades, les hôpitaux et la Croix-rouge canadienne s'occupant des malades et des blessés, le service dentaire, celui des postes, l'enseignement où il convient de rendre un hommage reconnaissant à nos camarades des guerres passées pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée, l'hospitalité si généreusement accordée par la population de ces Iles, les cantines, les sports, les divertissements et les services de bien-être fournis par la Légion, l'Armée du Salut, la Y.M.C.A., les Chevaliers de Colomb et tous les nombreux amis qui ont collaboré avec eux.

Dans tous ces cas, l'on s'est consacré avec dévouement non seulement au bien de nos propres troupes mais parfois aussi à celui de la population civile.

Ces années passées en Angleterre n'ont pas été faciles et nous ne souhaitons pas qu'elles durent longtemps. Les hommes et les femmes qui sont avec l'Armée canadienne outre-mer sont éloignés du foyer et de leur famille qu'ils voudraient rejoindre, mais la détermination qui les a conduits ici n'a pas fléchi et ils attendent, ils guettent dans le calme et avec la patience qui révèle leur excellent moral, le moment opportun de frapper. Lorsque viendra l'heure, qu'elle vienne tôt ou tard, l'Armée canadienne se mettra en marche avec une confiance bien fondée afin d'accomplir son devoir pour la cause que nous servons.

Voilà de quoi satisfaire, s'il est possible de les satisfaire, ceux qui trouvent notre effort de guerre de ces dernières années indigne de notre grande nation. Il est une phrase du général McNaughton que je désire tout particulièrement signaler. Il dit que depuis l'ouverture des hostilités, nous avons trouvé tous les soldats et tout le matériel que les navires pouvaient transporter. J'affirme ici devant cette assemblée que la seule limite à nos troupes et à notre matériel pour outre-mer est le nombre de cales disponibles pour les y transporter. Voilà ce que représente l'effort de guerre du Canada. Qui voudrait le nier?

L'hon. M. HANSON: Qu'en est-il des effectifs humains?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je réponds à la question; je fournis à mon honorable ami la réponse. Je le répète, la seule limite au nombre de soldats et à la quantité de matériel arrivant en Angleterre aujourd'hui réside dans le nombre de navires disponibles pour leur transport. Mon honorable ami cherche à semer l'émoi au pays en exploitant les difficultés de main-d'œuvre qui indubitablement se manifesteraient dans ces mouvements de population que j'ai déjà décrits, mais il passe sous silence ce que dit de la situation actuelle en Grande-Bretagne le commandant en chef de l'armée canadienne. Je soutiens que nous avons envers le peuple canadien, envers les Nations Unies, le devoir de faire connaître l'effort de guerre canadien sous son vrai jour et non à la lumière de certains problèmes

domestiques que pose, pour nous, l'utilisation des effectifs humains.

Au sujet des ressources humaines, je dois avouer mon étonnement en entendant cet après-midi mon honorable ami, le nouveau chef de l'opposition, chercher à créer des embarras au Gouvernement dans son effort de guerre en lançant une attaque voilée à l'adresse du ministre du Travail (M. Mitchell). Il a demandé une modification de la politique ouvrière canadienne et a semblé vouloir apporter ce qu'il pouvait aux efforts déjà tentés afin d'ajouter aux problèmes du ministre du Travail. Je vous ferai remarquer d'abord que l'entrée d'aucun ministre dans un gouvernement du Canada n'a été accueillie aussi chaleureusement que le fut celle du ministre du Travail actuel. Les éloges vinrent de toutes les parties du Dominion. Si l'on veut bien se reporter aux journaux canadiens de l'époque on verra comment fut appréciée la nomination de M. Mitchell au poste de ministre du Travail et on constatera que j'ai parfaitement raison de dire qu'on n'entendit que des louanges d'un bout à l'autre du Canada. Ces éloges venaient de toutes les classes de la société. Les honorables députés d'en face offrirent leurs félicitations, un peu parcimonieusement il est vrai, mais les milieux ouvriers canadiens virent cette nomination d'un bon œil.

J'ai cherché à obtenir le ministre du Travail le plus apte à remplir ce poste et j'ai d'abord offert ce portefeuille à M. Tom Moore, le président du Congrès des métiers et du travail. M. Tom Moore me répondit alors qu'il était prêt à appuyer le Gouvernement de toutes ses forces, mais ajouta qu'il ne se sentait pas assez bien pour accepter la direction d'un ministère dans l'Administration. Il me rappela de plus certaines observations que je lui avais faites, il y a plusieurs années, à l'effet que lors de la dernière guerre, Samuel Gompers avait joué un plus grand rôle aux Etats-Unis et avait aidé son pays davantage en restant à la tête de son association que s'il avait fait partie du gouvernement américain. M. Moore me fit remarquer qu'il croyait pouvoir rendre de plus grands services au Gouvernement en restant en dehors du Cabinet. Mais il ajouta: Vous ne sauriez trouver un meilleur homme que M. Humphrey Mitchell. C'est à la recommandation de M. Moore et à la suite des observations faites par d'autres chefs ouvriers partout au pays, et à cause de l'estime dont il jouissait dans les milieux syndicalistes ainsi qu'à son titre de représentant des ouvriers au Parlement que j'ai pensé obtenir l'homme le plus apte au Canada à remplir ce poste, en lui demandant d'accepter le portefeuille de ministre du Travail.

Pourquoi s'est-on ainsi attaqué à M. Mitchell dans certaines parties de notre pays? Tout